

Le chapitre 30 rétablit les pouvoirs et devoirs du haut-commissaire du Canada dans le Royaume-Uni de même que le mode de sa nomination et de celle des fonctionnaires et commis attachés à son bureau. La loi du haut-commissaire (c. 92, S.R.C.) est abrogée.

Afin de permettre au Canada de s'acquitter de sa part d'obligations dans la convention sur la chasse pélagique du phoque dans le Pacifique septentrional (1911), le chapitre 39, loi sur la chasse pélagique du phoque (convention), 1938, autorise le gouverneur en conseil à établir des règlements aux fins de rendre la convention exécutoire. Les classes de fonctionnaires autorisés à aborder et fouiller les vaisseaux sont décrites et la saisie et la détention de vaisseaux pour cause raisonnable est autorisée, le cas devant être soumis ensuite à la décision de la cour de l'Échiquier du Canada. L'importation ou la possession au Canada de peaux en contrevention avec la présente loi est interdite de même que l'importation ou la possession de peaux faisant partie des troupeaux américain, russe ou japonais. Les conditions auxquelles les Indiens peuvent se livrer à la chasse pélagique sont exposées et aucun Canadien ou autre habitant du Canada ne doit exercer d'opérations et aucun navire immatriculé au Canada ne doit être utilisé pour tuer, capturer ou poursuivre les loutres de mer dans les eaux visées par la convention au delà de trois milles du rivage.

Section 2.—Principaux événements de l'année.

Sous-section 1.—Année économique et financière, 1938.*

Après avoir été relativement ferme pendant les huit premiers mois, la situation économique accuse une amélioration vers la fin de 1938. Les opérations productives montent en septembre et restent actives le reste de l'année, l'indice du volume physique des affaires s'établissant en moyenne à 8 p.c. seulement en bas du haut niveau de 1937. Le rendement des grandes cultures augmente d'environ 37 p.c. mais la baisse des prix leur fait perdre 5 p.c. en valeur. L'emploi industriel se maintient relativement bien, l'indice ne reculant que de 2 p.c. sur la moyenne de 1937. Les dépenses des touristes sont estimées à plus de \$273,000,000, soit un déclin de 6 p.c. en regard de l'année précédente.

L'arrière-plan financier reste fort. Les dépôts dans les banques touchent un nouveau haut. Les prix des obligations du Dominion atteignent une moyenne plus élevée qu'en tout autre temps depuis les débuts du siècle. Malgré les violentes fluctuations le cours des actions ordinaires se maintient bien pendant toute l'année, aucune tendance importance à la hausse ou à la baisse ne s'étant produite. Les prix de gros réagissent, le mouvement descendant commencé en juillet 1937 se maintenant jusqu'à la fin de l'année sous revue. Les indices du volume physique des affaires des trois dernières années sont donnés plus bas, 1926 étant l'année base.

Mois.	1936.	1937.	1938.	Mois.	1936.	1937.	1938.
Janvier.....	106·2	116·9	111·8	Août.....	113·5	123·4	110·5
Février.....	104·8	115·0	106·7	Septembre.....	120·0	123·8	119·2
Mars.....	104·0	118·7	108·8	Octobre.....	121·5	127·4	118·6
Avril.....	111·0	124·0	112·4	Novembre.....	118·0	127·9	123·4
Mai.....	107·6	122·0	110·7	Décembre.....	118·4	121·4	115·6
Juin.....	111·1	126·0	108·4				
Juillet.....	110·8	126·5	109·1	MOYENNES.....	112·2	122·7	112·9

* Préparé par Sydney B. Smith, M.A., statisticien des affaires, Bureau Fédéral de la Statistique. Voir aussi le bulletin intitulé "La situation économique au Canada, 1938", qu'on peut se procurer chez le Statisticien du Dominion au prix de 25 cents.